Procès-verbal de l'Association française d'histoire économique

Présents : G. Daudin, L. Herment, A. Conchon, J. Heffer, P. Fridenson, G. Béaur, S. Dormard, F. Cardoni, J.-P. Chelini, L. Warlouzet, R. Nougaret et E. Monnet

La séance est ouverte à 15h15 au siège de BNP-Paribas, 14 rue Bergère, 75009 Paris
Le président de l'Association Guillaume Daudin et le trésorier Laurent Herment donnent lecture respectivement du rapport moral et du rapport financier

I. Rapport moral
par Guillaum Daudin, président de l'AFHE

- Bureau
Le bureau "restreint" (président, trésorier et secrétaire) a été élu le 29 novembre 2016. Il s'est vu adjoindre quatre membres du CD qui ont élus vice-présidents le 11 janvier 2017 :
- Véronique Chankowski : Vice-présidente en charge des relations entre les quatre périodes
- Mathieu Arnoux : Vice-président en charge des relations avec l'association internationale
- Marc Conesa : Vice-président en charge des relations avec les associations européennes
- Eric Monnet : Vice-président en charge de la communication

Il y a donc un vice-président pour chacune des quatre périodes représentées dans l'association : l'Antiquité, le Moyen-Âge, l'époque moderne et l'histoire contemporaine.
Le bureau de l'association est composé de sept membres qui, conformément aux statuts sont associés à la plupart des discussions qui étaient autrefois réservées au bureau restreint.

- Nomination des chargés de mission
- Liliane Hilaire-Perez pour la collaboration avec le comité de pilotage de la candidature WEHC 2021
- Fabien Cardoni pour les relations avec l'IGPDE
- Sabine Efosse pour le dialogue interdisciplinaire (gestion, sociologie économique, histoire de la pensée économique, philosophie, anthropologie)
- Cédric Perrin, qui depuis six ans était en charge des relations avec les enseignants du secondaire et avec le comité d'organisation des Rendez-vous de Blois, a souhaité passer le relais. L'AFHE le remercie chaleureusement pour son investissement, notamment dans l'organisation des Cartes blanches de Blois :
  - 2012 : Produire plus ? Les mutations de l'agriculture du Moyen-Âge à nos jours
  - 2013 : La guerre, une chance pour l'économie ?
  - 2014 : La libéralisation des transports
  - 2015 : Les Empires industriels, hier, aujourd'hui et demain + Empires et réseaux marchands – Méditerranée et Atlantique (de l'Antiquité à la période moderne)
  - 2016 : Où en est l'enseignement de l'histoire économique en France ?
  - 2017 : Invention collective, communautés inventives

  Le compte-rendu de cette dernière édition de la Carte blanche à l'AFHE est en cours de rédaction.

LH GD
AC

Matthieu Scherman a été au Comité directeur qui s'est réuni avant l'assemblée générale. Il est docteur en histoire économique médiévale et ancien membre de l'École Française de Rome. Ses recherches portent sur le travail à Trévise au XV[e] siècle.

- Succès de la candidature de Paris à l'organisation du WEHC de 2021

En septembre 2016, l'EHESS a décidé de se porter candidate pour l'organisation à Paris en 2021 du XIX[e] congrès mondial d'histoire économique (*XIXth World Economic History Congress*-WEHC) en partenariat avec l'AFHE. Le comité exécutif de l'Association internationale d'histoire économique (*International Economic History Association* - IEHA) a rendu sa décision en octobre 2017 à la suite de plusieurs étapes de sélection. Le jury a finalement retenu la candidature de Paris, construite autour du Campus Condorcet, portée par L. Hilaire-Pérez (professeure d'histoire moderne à l'Université Paris-Diderot et directrice d'études de l'EHESS, spécialiste des savoirs techniques, de la technologie, des marchés et de l'entreprise dans l'Europe moderne) et G. Daudin (professeur d'économie à l'université Paris-Dauphine et président de l'AFHE). La plupart des membres du comité d'organisation font partie du CD de l'AFHE.

- Communication

Dans la mesure où pour l'instant, le Comité directeur n'a pas décidé d'approfondir ses liens avec les revues existantes ou de créer un périodique, le site web reste le principal outil de communication de l'association.

Eric Monnet avec l'aide de G. Daudin s'attachent à alimenter le site en suivant les préconisations consignées par Emilien Ruiz («Le carnet de l'AFHE : bilan, fonctionnement et perspectives d'évolution», 10 décembre 2016).

Initialement il avait été envisagé de transférer les messages relatifs aux emplois, aux bourses et aux prix. Cette opération s'est toutefois révélée inutile pour attirer des visiteurs supplémentaires.

Le nombre des connexions au site, qu'il s'agisse de connexions uniques ou régulières, continue de progresser : en 2016 ont été comptabilisés 79 266 visiteurs uniques et 217 645 connexions ; en 2017 (pour les onze mois écoulés), il y a eu 95 873 visiteurs uniques et 204 00 visiteurs réguliers. C'est au moment du suivi des campagnes de recrutements, au mois de mai, que le nombre des connexions enregistre un pic important. Le flux RSS (qui s'actualise à chaque nouveau message) avec les emails de la liste est toujours également très consulté (comme au cours des années précédentes). Les autres pages les plus consultées sont l'annuaire et le compte-rendu de l'assemblée générale. Ces connexions, non seulement attestent d'un intérêt pour les activités de l'association et les profils de ses membres.

- La recension des thèses de doctorat est en cours. Cette liste ainsi que le formulaire mis à disposition pour l'enregistrement des diplômés devraient être terminés rapidement.
- La recension des comptes-rendus de livres traitant d'histoire économique, qui dans un premier temps ne concernera qu'un nombre limité de revues, fait partie des projets à mener pour l'an prochain.
- Il a été décidé de créer un compte *tweeter* AFHE.

- Prix de thèse AFHE-BNP Paribas

L'AFHE a reçu 22 candidatures (elles étaient au nombre de 19 en 2015, 13 en 2013 et 16 en 2011) : 1 en histoire en ancienne, 4 en histoire médiévale, 6 en histoire moderne et 21 en histoire contemporaine. Le jury a sélectionné deux thèses de très grande qualité

Il reviendra à M. Jean Lemierre, président de BNP Paribas de dévoiler le nom des deux lauréat.e.s lors de la cérémonie de remise des prix qui se déroulera après cette assemblée générale.

LH GD
AC

De façon à attirer un nombre croissant de candidatures, il est envisagé d'élargir les conditions d'accès au prix à toutes les thèses rédigées en langue française et à toutes les thèses co-dirigées par un directeur en poste en France.

- Statut d'intérêt général
Après une légère confusion au sein du bureau entre les exigences de la déclaration d'intérêt général et la déclaration d'intérêt public, le président et le trésorier pensent avoir tous les éléments en main pour faire la demande.

- Publication des actes du congrès de Toulouse (2016)
Grâce à la collaboration entre Jean-Michel Minovez et Cécilia d'Ercole, le volume devrait paraître très prochainement.

- Organisation du prochain congrès (2019)
Il se tiendra à la fin de l'année 2019 et aura pour thème « Les conséquences économiques de la paix ». L'appel à communications devrait être lancé à compter de février 2018 et courir jusqu'au printemps 2019. Il est prévu qu'il soit également ouvert aux historiens de la pensée économique.

- WEHC Boston 2018
L'appel à candidature pour l'octroi de bourses à de jeunes chercheurs participant à la conférence de Boston devrait être diffusé prochainement. Il est également prévu d'organiser une réception pour réunir les Français présents et promouvoir le congrès de Paris en 2021.

- Développement des relations avec les autres associations
En mai 2018 l'AFHE organisera une session invitée au congrès de l'AFSE. Des discussions vont également être engagées avec le CTHS. Il a été en outre décidé de la participation sous conditions de l'AFHE au congrès de l'histoire des entreprises organisé par Eric Godelier en 2019. L'Association est susceptible d'organiser des sessions dans les congrès d'autres associations.

- Perspectives à venir
Comme l'indique le rapport financier, les finances de l'association sont (trop) saines. G. Daudin estime qu'une association n'a pas vocation à avoir une trésorerie égale à deux années et demi de fonctionnement. C'est la raison pour laquelle il suggère de développer les actions de l'association pour développer l'attractivité et la visibilité de l'histoire économique et améliorer son rayonnement. Voici quelques exemples d'initiatives qu'il serait possible d'envisager :
- l'augmentation du nombre de bourses pour la WEHC
- la dotation d'un prix pour la meilleure communication d'un doctorant ou d'un post-doctorant au congrès de l'AFHE
- des subventions à destination de jeunes chercheurs pour le montage de projets européens (aide à l'organisation de réunions, etc.) portant sur l'histoire économique et/ou intégrant une dimension pluridisciplinaire
Les autres propositions sont les bienvenues.
Il sera temps par la suite de réfléchir aux méthodes possibles pour augmenter les ressources financières de l'association dans la perspective du congrès 2021. Ce n'est pas encore à l'ordre du jour.

C'est sur ces perspectives plutôt réjouissantes que G. Daudin termine ce rapport moral, en remerciant les membres du bureau et les membres du Comité directeur - élus, chargés de missions et anciens présidents - pour leur travail tout au long de cette année.

L.H G.D
AC

II. RAPPORT FINANCIER
par Laurent Herment, trésorier de l'AFHE
Bilan des comptes de l'exercice 2016 et budgets prévisionnels 2017-2019

- Présentation générale

Avant de débuter ce rapport financier, L. Herment remercie de leur aide G. Daudin et A. Conchon et surtout Patrice Baubeau qui lui a permis de reprendre la gestion de l'association dans d'excellentes conditions.

Sur le plan formel, il a retenu le plan de compte que P. Baubeau lui a transmis, en y apportant de légères corrections (en ce qui concerne les charges et produits constatés d'avance).

Avant de vous présenter les comptes de l'association pour l'exercice 2016 et les comptes provisoires pour 2017, il évoque l'évolution du nombre de membres à jour de cotisation.

- Evolution du nombre d'adhérents et indépendance de l'association

L'association a pour objectif d'obtenir le statut d'association d'intérêt général. La situation financière de l'association est saine, les comptes de l'association font apparaître une trésorerie nettement excédentaire et un accroissement des disponibilités.

Pour atteindre l'indépendance financière, il faudrait supposer en effet que l'association soit capable de mener à bien les missions qu'elle s'est fixées : attribution tous les deux ans de deux prix de thèse d'un montant de 4.000 euros (8.000 euros au total), attribution de bourses à des étudiants pour participer au WEHC qui a lieu tous les trois ans (deux à trois bourses pour un montant de 2.000 à 2400 euros), participation à divers évènements (dont les journées d'histoire de Blois), organisation d'un congrès tous les trois ans et publication d'un volume d'acte (8.000 euros au total pour le congrès de Toulouse), etc. Pour remplir l'ensemble de ses missions l'association doit avoir au moins 200 membres.

Deux pistes sont envisageables pour améliorer la situation :

- La première consiste à relancer inlassablement les membres potentiels au risque que certains acquittent deux cotisations (ce qui s'est produit au cours de l'exercice 2017).
- La seconde consiste à rechercher de nouvelles sources de financement pérennes auprès d'organismes publics et/ou d'entreprises. Toutes les suggestions seront les bienvenues.

L. Herment commence par présenter les comptes de l'exercice 2016, avant d'exposer un budget prévisionnel pour les trois prochaines années (2018 et 2019) qui correspondent au mandat du bureau élu à la suite du congrès de Toulouse.

L'exercice 2016 a été marqué par le congrès de Toulouse et l'organisation d'un colloque qui avait pour thème et titre *Art et économie, une histoire partagée*. L'association s'était engagée à financer le colloque à hauteur 4.000 euros. Les actes du colloque seront publiés par les *Presses Universitaire du Mirail* sous la direction de C. d'Ercole et J.-M. Minovez. L'association s'était engagée à financer cette publication à hauteur de 4.000 euros, dont une partie importante sera consacrée à l'envoi de l'ouvrage aux adhérents de l'association. Ces sommes budgétées en 2016, n'ont été que partiellement décaissées en 2017.

Les 4000 euros liés à l'organisation du congrès ont été porté en « charges à payer » au 31 décembre 2016, ce qui grève lourdement le résultat de 2016. Ils apparaissent en compte « Déplacements et réceptions ». L'importance de ce poste est largement compensée par la faiblesse des autres postes, en particulier ceux liés à l'activité normale d'une association (frais bancaires et frais postaux).

Le compte « Cotisations » correspond à l'adhésion de l'association à diverses associations nationales et internationales : IEHA (*International Economic History Association*), Etienne Thil et Antiquité Avenir.

LH GD
AC

Compte de résultat, période du 1 janvier 2016 au 31 décembre 2016

Charges	
Prestations administratives	170,07
Déplacements et réceptions	5123,91
Frais Postaux	25,60
Frais bancaires	147,70
Cotisations (liées à l'activité économique)	320,00
Total charges	**5787,28**
Produits	
Cotisations	4925,00
Intérêts des comptes financiers débiteurs	122,98
Total produits	**5047,98**
Résultat de l'exercice	**- 739,30**

Les cotisations de l'exercice ont permis de couvrir une grande partie de ces charges, néanmoins le compte de résultat fait apparaître un résultat négatif de 793,30 euros.
Ce bilan révèle la bonne santé financière de l'association. La trésorerie au 31 décembre 2016 est nettement excédentaire (17.626,69 euros sur le compte d'épargne et 550,97 euros sur le compte courant).

Bilan au 31 décembre 2016

Actif	
Cotisants	
Direction	
CC-SoGé - 37287121-70	550,97
CL-SoGé - 36550545-40	3,08
LA-SoGé - 31335017-39	17626,69
Intérêt courus à recevoir sur compte d'épargne	122,98
Total actif	**18303,72**
Passif	
Résultat de l'exercice	**- 739,30**
Report réserve bilan 2015	15035,32
Factures non parvenues, Achats de biens ou prestations de services	4000,00
Direction	7,70
Total passif	**18303,72**

En ce qui concerne l'exercice 2017, le nombre d'adhésions à légèrement rebondi (180 au 20 novembre 2017).
L'exercice 2017 est marqué par plusieurs points.

- Les 4.000 euros liés à l'organisation du colloque ont été versés à l'agent comptable de l'Université de Toulouse le 27 mars 2017 et prélevés sur le compte courant le 19 juillet 2017. Cette opération n'aura pas d'effet sur le résultat dans la mesure où cette charge a été imputée sur l'exercice 2016.

LH GD

AC

- Par contre, les 4.000 euros que l'association versera au Presses Universitaires du Mirail seront imputés en charges, soit au cours de l'exercice si la facture parvient avant le 31 décembre 2017, soit en charges à payer si la facture n'est pas parvenue.
- L'association a fait l'acquisition de 20 exemplaires du tome 3 de l'ouvrage de Caron sur l'histoire des chemins de fer (476,04 euros). Ces exemplaires seront distribués aux candidats contemporanéistes du prix AFHE-BNP Paribas.
- L'utilisation de la visioconférence lors des Comités directeurs a permis de réaliser des économies sur les frais de déplacement.
- Les frais de réceptions et de déplacement s'élèveront à environ 500 euros. Ce montant assez important est lié à l'activité du bureau (cinq repas pour chaque membre du bureau et deux repas « invités ». Il est probable que ce poste diminue dans les années à venir.
- Le nombre d'adhérents s'élèvent à 180 au 20 novembre 2017.
- Les adhérents peuvent désormais régler leur cotisation par paypal (avec possibilité d'un règlement récurrent). Ce système, éminemment pratique, induira dans les années à venir une légère augmentation des frais de commission. Paypal prélève en effet 1.27 euros par transaction. Il conviendrait d'évaluer avec précision l'impact sur la trésorerie de ce nouveau mode de paiement. Pour l'année 2017 (au 20 novembre 2017), le montant de la commission s'élève à 19,05 euros pour un montant brut de cotisations 450 euros, soit 4.23 %.

En tenant compte de l'ensemble des informations ci-dessus, le résultat 2017 devrait être équilibré en 2017.

- Le budget triennal de l'AFHE

Conformément aux décisions prises lors de l'Assemblée générale du 12 décembre 2012 et à l'article 9 de nos statuts, L. Herment présente le budget sur trois ans, soit le cycle d'activité de l'association.

Ce budget permet de tenir compte des « obligations de dépenses » qui ne sont pas encore effectives, ainsi que des dépenses à prévoir et qui nécessitent donc l'accumulation d'excédents en années « creuses » en vue de financer les années « pleines ».

A ce stade, il est très difficile de faire des prévisions pour trois raisons : la possibilité d'organiser une réception à Boston lors du congrès de la WEHC en juillet août 2018, l'incertitude quant au nombre d'adhérents et l'organisation du congrès 2019 dont le format et le coût reste à déterminer.

La réception de Boston pourrait être prise en charge partiellement par l'AFHE. Les autres parties prenantes à l'organisation du congrès de Paris 2021 abondant selon leurs moyens et leur degré d'implication. L. Herment a affecté 500 euros à ce projet pour l'année 2018.

En ce qui concerne le congrès, le trésorier a retenu un montant de 8.000 euros à répartir sur les exercices 2019 et 2020 (4.000 euros liés à l'organisation du congrès et 4.000 euros consacrés à la publication des actes). Il faut aussi tenir compte du fait que la participation au congrès nécessite la prise en charge d'un certain nombre de missions de chercheurs invités (environ 1.000 euros, ce qui constitue une estimation basse). En ce qui concerne la publication des actes, il conviendrait de réfléchir à terme à la possibilité d'une édition électronique qui viendrait compléter, voire remplacer, l'édition papier dont le coût est très élevé. C'est une piste de réflexion que propose L. Herment. Compte tenu du nombre d'adhésion, l'association peut supporter un coût de 8.000 euros tous les trois ans.

Au vu de l'évolution de la trésorerie L. Herment soumet deux propositions. Il est possible d'accroître le montant et/ou le nombre des bourses destinées à financer les missions de doctorants et post-doctorants pour le WEHC de Boston. Le Comité directeur a prévu un montant de 3 bourses de 800 euros. Il serait envisageable d'accorder 4 ou 5 bourses de 800 à 1.000 euros et d'élargir l'appel à des post-doctorants. Il serait par ailleurs possible de créer à l'occasion du

LH GD
AC

prochain congrès de l'association un prix pour la meilleure communication en histoire économique ouvert aux doctorants dont le montant reste à déterminer, mais que le trésorier a imputé pour un montant de 1.000 euros.
Avec beaucoup de réserves L. Herment propose les prévisions suivantes pour 2017-2019 et pour 2020 afin de tenir compte de la répartition des charges du congrès sur deux années (2019 et 2020).

Budget prévisionnel 2017-2020

	2017	**2018**	**2019**	*2020*
Aide à la publication (ouvrage Caron)	476			
Ouvrage Congrès	4000			*4000*
Réception et déplacement	494	300	1000	*300*
Frais bancaires	180	180	180	*180*
Paypal	20	60	60	*60*
Divers et cotisations	320	320	320	*320*
Bourses WEHC		4000		
Social Event Boston		500		
Congrès (organisation)			4000	
Congrès (prix de la meilleure communication doctorant)			1000	
Prix AFHE BNP Paribas	8000		8000	
TOTAL CHARGES	**13490**	**5360**	**13560**	*3860*
COTISATIONS	5400	6000	6000	*6000*
Versement BNP Paribas	8000		8000	
TOTAL PRODUITS	**13400**	**6000**	**14000**	*6000*
Résultats	-90	640	440	*2140*

Dans l'immédiat, l'association dispose des ressources nécessaires pour faire face à ses dépenses courantes et aux frais liés aux congrès, aux bourses WEHC, etc. Elle peut même se permettre d'accroître ses dépenses sans que sa trésorerie ne soit mise en péril. Mais le rayonnement de l'association se mesurera dans les années à venir à sa capacité à attirer de nouveaux adhérents.
L'AFHE dispose des ressources et des réserves nécessaires à son activité à échéance de trois ans, grâce d'une part au soutien actif de notre partenaire BNP Paribas et à l'engagement bénévole de nombreux membres de l'AFHE.
Avant de conclure L. Herment remercie P. Baubeau dont l'aide a été très précieuse, et E. Monnet qui gère l'annuaire des membres de l'AFHE. Il précise que les retards dans la mise à jour de l'annuaire lui sont entièrement imputables.

III. Vote

Le rapport moral et le rapport financier sont adoptés à l'unanimité.